

Faits Divers

Gendarmes, policiers et pompiers bien occupés, ce vendredi



Faits Divers

SAINT-MARTIN - Ce jour, à 10 h 15, la face vitrée du radar automatique de Saint-Martin implanté en bordure de la RN 21 est entièrement recouverte de peinture jaune fluo à l'aide d'une bombe aérosol. Sur le côté de ce radar, une inscription GJ écrit avec la même bombe aérosol.

MIRANDE - Accident de la circulation - 8 heures - Un jeune conducteur de 20 ans, titulaire d'un permis probatoire a perdu le contrôle de son véhicule dans une ligne droite. Les dépistages alcoolémie et stupéfiants se révèlent négatifs. Infraction relevée par la gendarmerie.

PUJAUDRAN - 9 h 30 - Pour une raison indéterminée, la conductrice d'un véhicule se déporte vers la partie gauche de la chaussée, chemin du Midi, et se retrouve au milieu de la route. Le choc frontal est inévitable pour le conducteur arrivant en sens inverse, un Gersois de 26 ans. Les dépistages effectués par la gendarmerie se révèlent négatifs. Infractions relevées par la gendarmerie. La conductrice âgée de 62 ans, légèrement blessée, a été dirigée sur la clinique Occitanie de Toulouse par les pompiers de l'Isle-Jourdain. Sur place également, les pompiers de Colomiers (31).

ENDOUFIELLE - 16 h 20 - Une conductrice âgée de 82 ans a perdu le contrôle de son véhicule sur la départementale 634, légèrement blessée, elle a été dirigée sur l'hôpital d'Auch par les pompiers de L'Isle-Jourdain.

PLAISANCE-DU-GERS - 19 h40 - Sur la départementale 373, suite à une sortie de route, le conducteur d'un véhicule âgé de 50 ans, seul en cause, a été grièvement blessé.

CASTELJALOUX - Une opération de contrôle de vitesse, jeudi en fin d'après midi, sur la RN 21, est édifiante. En moins d'une heure, la Brigade Motorisée d'Auch a relevé une centaine d'excès de vitesse, vitesse limitée à 50 km/heure, à l'endroit même où un accident mortel s'est produit le 3 août dernier, coûtant la vie à un jeune Moldave de 22 ans. Un automobiliste gersois a été contrôlé à 97 km/heure.

AUCH - Un homme de 51 ans a donné du fil à retordre aux agents voulant l'interpeller, après le vol d'une paire de lunettes chez un opticien, avenue de l'Yser. Il était un peu plus de 16 heures, l'opticien avait alerté le commissariat et donné un signalement assez précis de son visiteur indélicat. Celui-ci a vite été repéré par la police, mais son arrestation a été délicate. En se débattant, il a entraîné dans sa chute les deux militaires. Il a pu finalement être emmené jusqu'aux locaux de la police nationale où il a été entendu.